

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, il faudra qu'il soit rapide. Puis-je signaler au ministre . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait poser sa question.

M. Gleave: Étant donné les déclarations faites au comité des prévisions budgétaires en général, suivant lesquelles l'état de plus de la moitié des voies ferrées dans l'Ouest est tel qu'elles ne supporteront pas les wagons-trémies que les contribuables canadiens ont achetés et donnés aux chemins de fer, le ministre s'entretiendrait-il avec les deux principales sociétés de chemins de fer pour discuter avec elles de l'amélioration de l'état des voies ferrées dans l'Ouest du Canada?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, la question a déjà été discutée avec les chemins de fer. Bien entendu, il n'y avait pas à se demander si les voies ferrées pourraient supporter les wagons-trémies avant que nous n'achetions ce genre de matériel. Les voies ferrées pouvant porter les wagons-trémies sont assez nombreuses pour permettre le plein usage de tous les wagons acquis jusqu'ici. Les chemins de fer comprennent bien qu'à mesure que l'usage du matériel de l'avenir se répandra la qualité de certaines sections du chemin de fer devra être relevée jusqu'à la norme voulue, et nous les pressons d'agir.

LA COMMISSION DU BLÉ ET LES DONNÉES FOURNIES PAR LES AGRICULTEURS—LES PERSPECTIVES DE VENTE

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si la Commission canadienne du blé a analysé les réponses aux questionnaires envoyés à 170,000 agriculteurs, afin de voir si les résultats de cette enquête révèlent une différence entre les prévisions et les quantités réelles de céréales que possèdent les agriculteurs.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): La Commission canadienne du blé analyse les réponses au fur et à mesure où elles lui parviennent. Environ la moitié des réponses lui étaient parvenues il y a environ deux semaines. La Commission canadienne du blé a l'intention de garder secrets les renseignements fournis dans ces réponses. Un certain nombre d'agriculteurs n'ont donné les renseignements demandés qu'à cette condition. Par conséquent, la commission n'a pas l'intention de communiquer les renseignements dont elle dispose, mais elle s'en servira certainement pour élaborer sa politique de commercialisation.

M. Korchinski: Puis-je demander au ministre si la Commission canadienne du blé, en fonction des renseignements dont elle dispose jusqu'ici, fait des soumissions auprès des agriculteurs ou si, étant donné que le commissaire Gibbings a déclaré devant le groupe Palliser Wheat Growers que les stocks de blé seront épuisés d'ici le mois d'octobre, selon les livraisons qu'effectueront les agriculteurs, la Commission canadienne du blé va se tourner les pouces jusqu'au mois d'octobre au lieu de chercher des débouchés?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que cette question, ainsi formulée, soit recevable.

[Plus tard]

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrait-on permettre au ministre de répondre à ma question

Questions orales

sérieuse de savoir si la Commission du blé se cherche de nouveaux marchés ou se tourne simplement les pouces.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire au député que la Commission du blé poursuit très activement son commerce de vente sur les marchés mondiaux, et que nous avons assez de réserves pour soutenir des exportations records de grains cette année et pour recommencer l'année prochaine avec de nouveaux records.

L'ACHEMINEMENT DE WAGONS AUX POINTS ENCOMBRÉS DE CÉRÉALES NON RÉGLEMENTÉES PAR LA COMMISSION

M. Elias Nesdoly (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. Étant donné que l'encombrement de divers points de service est attribuable à de très importantes réserves de céréales non réglementées par la Commission comme le seigle, le lin et le colza qui se sont accumulées à cause de la politique de contingentement adoptée par la Commission canadienne du blé, le ministre envisage-t-il de prendre les mesures nécessaires pour acheminer des wagons supplémentaires vers ces points de service?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, grâce au système d'expédition par blocs, la Commission canadienne du blé envoie des wagons là où l'on peut obtenir les céréales nécessaires, en accordant une attention particulière aux secteurs qui sont encombrés. J'ai attiré l'attention de la Commission particulièrement sur cette question. Elle a convenu de faire tout son possible dans le cadre du système d'expédition par blocs, pour fournir des wagons là où on en a besoin. A mon avis, le député a tort de présumer que le problème se pose particulièrement en raison des céréales non réglementées par la Commission canadienne du blé.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LES CRITÈRES D'APPROBATION DES PROJETS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Peut-il nous dire s'il est courant du fait qu'avant l'acceptation d'un projet d'initiatives locales dans Shefford, le conseil municipal ou les individus qui font la demande doivent recevoir au préalable la bénédiction de l'organisation libérale de la ville ou de la municipalité?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je ne suis pas au courant, monsieur l'Orateur. Si le député veut bien me donner les détails, j'étudierai la question sans tarder.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire, et je le remercie de ses bonnes intentions.

Le ministre est-il prêt à intervenir auprès des autorités municipales en cause afin que ces problèmes ne se répè-